

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 NOVEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le 04 novembre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Daniel Houitte, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 28 octobre

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 12

PRESENTS : Daniel Houitte,, Edith Garnier, Raymond Berthelot, Jean-Marc Renais, Joseph Houal, Nicolas Daboudet, Nolwenn Fougeray, Emeline Richard, Arnaud Lambert, Virginie Bernard, Patricia Laurent, Aubrée Franck.

Absents :

Sandrine Delacroix.

Absents excusés :

Gilles Lesage donne pouvoir à Daniel Houitte
Laurence Blaise donne pouvoir à Edith Garnier
Laurence Pilvesse donne pouvoir à Arnaud Lambert
Erwan Josse donne pouvoir à Raymond Berthelot
Philippe Chevrel donne pouvoir Virginie Bernard
Jean-Michel Marquet donne pouvoir à Franck Aubrée

Secrétaire de séance : Emeline Richard

Séance ouverte à 20 h 36.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 OCTOBRE 2021

Présents	Pouvoirs	Absent excusés	Absents	Quorum
11	6	6	2	10

Exposé : Daniel Houitte, Maire

Daniel Houitte, Maire demande à l'assemblée délibérante si il y a des observations sur la rédaction du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 07 octobre 2021.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 07 octobre 2021.

Arrivée de Franck Aubrée à 20 h 40.

AFFAIRES PERISCOLAIRES – INTERVENTION - MR GAUTIER – LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 35

Exposé : Edith Garnier, Adjointe déléguée

Un point d'étape sur les dossiers en cours, dans le cadre du périscolaire, a été développé par Edith Garnier, Adjointe déléguée :

- ✓ Septembre: mise en place du self. Il a été très bien accueilli par les enfants. Meilleure qualité d'accueil. Rotation du service : 3 groupes.
- ✓ Guide scolaire en phase de relecture.

- ✓ Création d'un bureau pour le gestionnaire du centre de loisirs dans la maison communale.
- ✓ Annonce du COPIL PEDT du 17 novembre où il sera question d'effectuer un bilan de cette première mise en œuvre du PEDT (axes travaillés par chaque instance, mise en lien, objectifs, premières évaluations, priorités, difficultés ...), l'avenir des TAPs et du rythme scolaire dans notre commune.

Un bilan des activités périscolaires a été présenté au conseil municipal par Monsieur Adrien Gautier, Directeur Adjoint de la Ligue de l'enseignement 35. Dans l'ensemble, les activités se déroulent très bien. Il a fallu, au démarrage, un temps d'adaptation pour tous les acteurs (enfants, parents, animateurs). Il a été constaté une difficulté de recrutement des animateurs en raison du contexte COVID.

70 - FINANCES - RECOURS A L'EMPRUNT POUR LA REALISATION DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE MATERNEL - AUTORISATION

Présents	Pouvoirs	Absent excusés	Absents	Quorum
12	6	6	1	10

Exposé : Jean-Marc Renais, adjoint délégué

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2337-3,
 Vu la délibération n°2019-41 portant sur le lancement de la consultation pour la réalisation du contrat d'objectif –secteur Mairie-Ecoles ;
 Vu la délibération n°2019-62 portant sur le choix du cabinet ;
 Vu la délibération n°2020-56 portant sur la validation du scénario définitif du contrat d'objectif ;
 Vu la délibération n°2020-57 portant sur le lancement de la procédure de consultation pour le choix d'un programmiste-assistant à maîtrise d'ouvrage ;
 Vu la présentation du programme lors du conseil municipal du 07 octobre 2021 ;

Considérant que le projet est estimé à 2,625 M€ et que le montant des subventions est estimée à 840 000 € (DETR).

Il y a lieu de recourir à un emprunt à hauteur de : 1 800 000 € ;

Considérant que le risque haussier des taux ;

Considérant que les collectivités locales et leurs établissements publics ne peuvent souscrire des emprunts dans le cadre de leur budget que pour financer des opérations d'investissement, Considérant que c'est à l'assemblée municipale qu'il revient de prendre la décision en la matière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Maire à négocier librement les conditions financières du prêt (durée, taux, périodicité notamment) avec les établissements bancaires, pour un montant de 1 800 000 euros ainsi que les courts termes TVA et subventions liés à ce projet.

- **AUTORISE** le Maire à signer les différents contrats de prêts.

71 - POLE EQUIPEMENTS PUBLIC- GROUPE SCOLAIRE MATERNELLE - MARCHE PUBLIC - MAITRISE D'ŒUVRE- AUTORISATION DE SIGNATURE

Présents	Pouvoirs	Absent excusés	Absents	Quorum
12	6	6	1	10

Exposé : Daniel Houitte, Maire

Monsieur le Maire expose, à l'assemblée, que dans le cadre du projet de construction du groupe scolaire maternel, il convient de lancer la consultation pour le choix du maître d'œuvre.

En collaboration avec le cabinet CERUR, les documents nécessaires à la consultation ont été préparés.

Le conseil municipal, à l'unanimité

- **ACCEPTE** le lancement de la consultation pour le choix d'un maître d'œuvre pour le projet de construction du groupe scolaire maternel ;
- **AUTORISE** le Maire à signer les documents nécessaires au lancement de la procédure.

72- - ADMINISTRATION GENERALE - DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Présents	Pouvoirs	Absent excusés	Absents	Quorum
12	6	6	1	10

Exposé : Daniel Houitte, Maire

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du 04/06/2020, par laquelle le conseil municipal a donné délégation au Maire, le Maire rend compte à l'assemblée de décisions prises :

Décision de ne pas préempter

Adresse du bien	Nature du bien	m2	Prix
29 allée du clos de la ruelle	terrain bâti	290	295 000 € + frais à la charge de l'acquéreur
Tertre Pique Bœuf	terrain bâti	3176	250 000 €
Tertre Pique Bœuf	terrain non bâti	1779	145 000 €
13, allée du Clos Long	terrain bâti	219	213 000 €
2 impasse des vignes	terrain non bâti	423	88 500 €

Consultations

Objet	Lieu	Fournisseur	Montant TTC
Alarme PPMS	Ecole élémentaire (7ème classe)	DESAUTEL	533 €
Purgeurs vidange - chaudière	école maternelle	THERMIQUE DE L'OUEST	689 €
Animation sophrologie	TAp	Tiphaine Peyronnet	427,84 €
Plan topographique	parking salle polyvalent E. Lemétayer	Prigents	828 €
Plateaux cantine	restauration élémentaire	Alliance Froid	229,32 €
Borne de recharge pour véhicule	Mairie	SONEPAR	1 030,79 €

Le conseil municipal en prend **ACTE**.

INFORMATIONS

- Cérémonie du 11 novembre – 10 h 45 rassemblement Place de la Mairie
- Mercredi 10 Novembre - 20h30
Salle Emile Lemétayer
Spectacle TINTE - CABOCHE
Lecture dessinée et mise en musique

HOUITTE Daniel	LESAGE Gilles ABSENT	GARNIER Edith	BERTHELOT Raymond	BLAISE Laurence ABSENT	RENAIS Jean-Marc	HOUAL Joseph
PILVESSE Laurence ABSENT	DABOUDET Nicolas	FOUGERAY Nolwenn	RICHARD Emeline	LAMBERT Arnaud	JOSSE Erwan ABSENT	CHEVREL Philippe ABSENT
BERNARD Virginie	LAURENT Patricia	AUBREE Franck	DELACROIX Sandrine ABSENT	MARQUET Jean-Michel ABSENT		